

PETITION À SIGNER ET RETOURNER PAR FAX, COURRIER OU MAIL A LA FFA :

Menaces sur toute la filière aquacole française !
Menace sur la pêche de loisir !
Arrêt du marché du repeuplement !

PETITION NATIONALE

Les SDAGE (*Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) ont été mis en consultation publique jusqu'au 15 octobre 2008 avant une consultation institutionnelle pour aboutir aux documents validés avant fin 2009.

Ils ont pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux en France et s'appuient sur la directive européenne : *Directive Cadre sur l'Eau (DCE)*.

La profession piscicole ne peut qu'être favorable à cet objectif mais constate que ses activités et son rôle économique ne sont absolument pas pris en compte, pire ils sont **menacés dans leur existence**.

Toutes les entreprises aquacoles sont concernées : *salmonicultures, piscicultures d'étangs, aquaculture marine et nouvelle*.

Ainsi une des mesures des SDAGE entraînera **l'arrêt des repeuplements !**

Conclusion : 80% de nos piscicultures touchées, fin d'un marché de 7 à 8 000 tonnes de salmonidés et les ¾ des 10 000 tonnes de poissons d'étangs menacés, avec un impact considérable sur la pêche de loisir.

Les contraintes sur les zones humides, et autres zones spécifiques, vont rendre quasiment impossible toute création de pisciculture et d'étangs piscicoles, et gêner considérablement les extensions de sites. Toutes ces mesures sont complètement contradictoires avec les orientations publiques qui prônent un développement de l'aquaculture.

L'oubli de prise en compte de la pisciculture dans de nombreuses mesures va entraîner des situations aberrantes de blocages. **Le tourisme pêche et les activités halieutiques risquent de subir également le même sort.**

Ainsi, la pratique de la pêche pourra être suspendue à tout moment au nom de la gestion patrimoniale, ce qui découragera de très nombreux pêcheurs.

La Fédération Française d'Aquaculture demande **la prise en compte de l'activité aquacole et pêche de loisir** dans la rédaction des SDAGE et que **les mesures menaçant le marché du repeuplement soient supprimées**.

Je soussigné, M/MME.....

- Pisciculteur.*
 Société de Pêche de :
 Propriétaire d'étang.
 Autre (précisez) :

Département :

- Demande la prise en compte de l'activité aquacole et pêche de loisir et de leur poids économique dans les SDAGE

- Demande la suppression des mesures menaçant le marché des repeuplements

Date :

Signature

à retourner à la FFA :

par fax: 05.56.68.92.94,

par courrier à : FFA, 546 place St Exupéry, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC

ou par mail : ffa.sfam.twh@wanadoo.fr (attention, votre pétition doit être signée !, si vous la retournez par e-mail, la feuille signée doit être scannée avant envoi).

